



Budget participatif culturel La saison 2 est lancée

En 2019, la Ville de Roubaix lançait son premier budget participatif culturel en partenariat avec le dispositif Insertion & Culture porté par le centre social des 3 Villes. Cet outil de démocratie participative est relancé cette année. Dix projets ont été déposés et seront soumis au vote des habitants du 21 janvier au 21 février 2022. Ceux lauréats bénéficieront d'une enveloppe de 12 000 euros allouée par la Ville pour leur réalisation.

La mise en place du budget participatif culturel s'inscrit dans le cadre des actions de démocratisation culturelle menées à Roubaix et dont le dispositif Insertion & Culture est partie prenante, en partenariat avec les centres sociaux et les acteurs culturels.

L'objectif est de proposer aux habitants d'imaginer de manière collective et participative des actions culturelles et artistiques répondant à leurs envies. Ce processus de coconstruction s'appuie sur des temps de rencontre et de concertation avec les habitants afin de faire émerger des idées, puis des propositions concrètes d'actions.

Ces propositions sont ensuite soumises au vote des habitants.

Le budget participatif culturel se caractérise par :

- Le travail réalisé en réseau avec les partenaires de terrain pour toucher les publics éloignés de l'offre culturelle.
- Le choix d'un seul thème, en l'occurrence la culture.

- Le parti pris de favoriser des projets de fonctionnement (et non d'investissement comme habituellement dans les budgets participatifs).
- Une écoute active des habitants et un accompagnement dans l'expression de leurs souhaits.
- Le rôle donné aux partenaires culturels du territoire, auxquels il est proposé d'accompagner et de « qualifier » les propositions des habitants.
- La forme du vote. Le vote électronique traditionnel est complété par des votes physiques en certains lieux de la ville : la médiathèque La Grand Plage, les mairies de quartiers et la direction de la Culture de la Ville.

Le lancement du vote sera par ailleurs officialisé le vendredi 21 janvier à 19h à La Manufacture, lors d'une soirée festive durant laquelle les porteurs de projets présenteront leurs idées de manière ludique.

LE VOTE

Du 21 janvier au 21 février, toute personne domiciliée ou travaillant à Roubaix, et âgée d'au moins 7 ans, pourra voter pour son projet préféré. Les projets ayant recueilli le plus de suffrages seront financés par la municipalité dans la limite des 12 000 euros alloués.

Les résultats seront connus durant la semaine du 28 février et les projets, mis en œuvre entre les mois de mars et de décembre 2022.

Outil de démocratie participative, le budget participatif offre la possibilité aux habitants d'être très directement associés à la vie de leur commune. Expérimenté en 2019 dans les quartiers Est de Roubaix, il s'est généralisé en 2020 à l'ensemble de la Ville au travers d'une enveloppe de 250 000 euros.

En 2019, un premier budget participatif orienté sur la culture avait également vu le jour et s'était soldé par un succès.

LES 10 PROJETS SOUMIS AU VOTE



- 1 J'irai me cultiver chez vous :**
Regards des jeunes du centre social du Pile Ste Elisabeth sur les lieux de culture à Roubaix à travers la réalisation d'un film. Le budget des projets participatifs culturels permettrait de tourner l'épisode 1 de cette action.

Manifeste artistique :
La Compagnie Entre les fils propose aux habitants de Roubaix de participer à la préparation et la création d'un spectacle d'objets de marionnettes.



- 3 Mondes Croisés :**
Un projet où les parents et les enfants créeront ensemble un petit court métrage, documentaire ou fiction (même avec les téléphones) en passant par l'écriture, la danse, la vidéo...
Projet proposé par la Compagnie A Corpo.

Fresque à la Croix Rouge :
Réalisation du portrait d'Henri Dunant, le fondateur de la Croix Rouge, sur la façade des locaux de l'association.



- 5 Parcours découvertes culturelles en chiens de traîneaux :** Partez à la découverte de lieux culturels roubaisiens dans le cadre de balades emmenées par des chiens de traîneaux avec l'association Marche et Deviens.

Contes de faits 2 : soutenue en 2019 pour le projets Contes de Faits, Melodiffusion propose cette fois de s'intéresser à la vie et aux oeuvres d'artistes d'origine roubaissienne - Viviane Romance, Rémy Cogghe et Mary-Lise - pour en faire un parcours-découverte artistique



- 7 On sème, on s'aime et on récolte.**
Dans les jardins de l'Hôpital de la Fraternité, venez partager votre passion des jardins sur deux temps forts (troc de plants et échange de graines) ou simplement profiter, flâner dans un jardin extraordinaire.

Le musée se déplace à la Croix Rouge :
Faire venir des oeuvres d'art dans une structure sociale pour que le plus grand nombre en profite.



- 9 Création d'un spectacle musical avec écriture de chansons :**
L'association Horizon 9 propose aux jeunes accompagnés par ses équipes et aux habitants de Roubaix de participer à la création de chansons inspirées par l'actualité et qui rendent hommage à Jean Lebas.

Création d'une chorale intergénérationnelle :
L'association des adhérents du Centre social des 4 Quartiers propose aux habitants de Roubaix de participer à un projet de chorale qui rassemblera enfants, parents et grands-parents.



OÙ VOTER ?

- En ligne sur roubaix.fr/projets-culturels-participatifs
- Médiathèque La Grand Plage, 2, rue Pierre Motte, du 25 janvier au 18 février de 14h à 18h
- À la mairie de quartiers Est, 71, avenue de Verdun
- À la mairie de quartiers Ouest, 187, rue de l'Épeule
- À la mairie de quartiers Nord, 14, place de la Fosse aux Chênes
- À la mairie de quartiers Sud, 188, boulevard de Fourmies
- À la mairie de quartiers Centre, 17, Grand'Place
- À la direction de la Culture, 10, rue du Château (4^e étage)

Et lors de la soirée festive de lancement du vote, le vendredi 21 janvier - et jusqu'au 21 février - à La Manufacture, 29, avenue Julien Lagache.